

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Depuis 2005, la Communauté de communes coordonne l'entretien des installations d'assainissement non collectif (vidange des bacs dégraisseurs et des fosses septiques ou toutes eaux). Cette prestation est réalisée par la société SARP depuis 2011. Ce partenariat a été renouvelé pour 2015 et 2016, sans augmentation des tarifs, avec quelques modifications et améliorations :

- Les interventions seront regroupées sur une journée par mois (prochaines interventions le 20 février, le 26 mars, le 23 avril...) sauf en juillet, août et septembre où il y aura 2 interventions,
- Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne sur le site de la Communauté de Communes (www.stdb-auvergne.com)

Cette prestation est proposée à tous les habitants des 21 communes de la Communauté de Communes et aux propriétaires non résidents possédant une maison sur le territoire aux dates suivantes :

Mois	Jours d'intervention
Janvier	Mercredi 28
Février	Vendredi 20
Mars	Jeudi 26
Avril	Jeudi 23
Mai	Vendredi 29
Juin	Jeudi 25
Juillet	Vendredi 10 Mardi 28
Août	Mercredi 12 Jeudi 27
Septembre	Vendredi 11 Lundi 28
Octobre	Mercredi 27
Novembre	Jeudi 26
Décembre	Mercredi 23

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le SPANC au 04-73-73-43-24 ou par mail : spanc@stdb-auvergne.com